

Programme de Formations

Formations accessibles aux personnes en situation d'handicap

Les formations peuvent se tenir en présentiel en respectant les consignes sanitaires

Port du masque obligatoire



2021-2022

Ce programme peut changer en fonction de l'actualité

Mais que fait le Syndicat Caprin ?

Source d'impulsion et catalyseur, le Syndicat Caprin de la Drôme accompagne depuis toujours la filière avec pour seuls objectifs : sa **pérennité** et sa **durabilité**.

Au delà d'organiser des formations pour les éleveurs, le Syndicat Caprin agit également pour :

- *communiquer par l'intermédiaire de mailing, de lettres d'information, du site internet et de la page **Facebook***
- *conseiller en **transformation fromagère** tous les fromagers fermiers (caprins, ovins, bovins),*
- *réaliser des **plans** de fromagerie, des **dossiers d'agrément** et aider à la mise en place du GBPH,*
- *accompagner en **cas de problèmes sanitaires** en fromagerie (suivis, interface avec la DDPP),*
- *conseiller en techniques d'élevage (élevages des jeunes, alimentation, PCAE....),*
- *développer la phytothérapie en élevage caprin,*
- *structurer **la filière viande caprine** (chevreaux et chèvres de réforme),*

<http://www.scaprin26.com/>



Programme 2021-2022



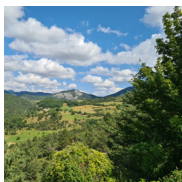
Transformation Fromagère

- Page 5 *Comment résoudre mes problèmes en lactique ?*
- Page 6 *Fabrication de fromages à PPNC et cuite*
- Page 7 *Fabrication de fromages à pâte persillée*
- Page 8 *Proposer autre chose, glaces et desserts lactés*
- Page 9 *Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène CE*



Elevage

- Page 11 *Reproduction et Elevage des chevrettes*
- Page 12 *Valoriser ses cabris*
- Page 13 *Effluents en élevage, les traiter et les valoriser*
- Page 14 *Découverte de l'ostéopathie*
- Page 15 *Soigner son troupeau avec des plantes*
- Page 16 *Sortie Botanique*



Les Innévitables

- Page 18 *Calculer ses prix de ventes*
- Page 19 *Sauveteur Secouriste du Travail, initial*
- Page 20 *Sauveteur Secouriste du Travail, recyclage*



Informations Utiles

- Page 22 à 26 *Informations, les tarifs
et Démarches à Suivre...*



Transformation Fromagère

Comment résoudre ses problèmes en Lactique?

Mardi 5 Octobre 2021
De 9h30 à 13h et de 13h30 à 17h
à la Chèvre qui Saoûrit à SAOÛ

Une formation pour : les fromagers caprins, ovins et bovins

Objectif de formation : Appliquer un plan d'action pour solutionner vos problèmes

Prérequis : Avoir déjà fabriquer des fromages en lactique

Au programme :

- Description des problèmes de caillage rencontrés dans vos fabrications
- Maîtriser l'acidification : qualité du lait cru, les sources des ferments, l'ambiance de la fromagerie
- Les problèmes de flore de surface (poil de chat, fluo, ...)
- Le rôle des micro-organismes (bactéries, levures, moisissures) et les paramètres technologiques

Méthode Pédagogique : Exposé et travaux pratiques à partir des problèmes des fromagers

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Sylvie MORGE (Technicienne CA 07)

Animation : Syndicat Caprin 26

Venez avec des photos et des paramètres

Pâte Pressée Cuite & Non Cuite

Jeudi 14 Octobre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Lieu à définir en fonction des inscriptions

Une formation pour : les fromagers caprins, ovins et bovins

Objectifs de formation :

- Etre capable de produire, de valoriser un fromage de type pâte pressée
- Maitriser les étapes clés de la fabrication

Prérequis : Avoir déjà fabriqué du fromage

Programme :

- Intégrer une démarche de diversification
- Maitriser les paramètres d'un produit de qualité
- Toutes les étapes de la fabrication de la pâte pressée
- Maitriser l'égouttage, l'acidification en moule, les retournements, le salage et l'affinage

Méthode Pédagogique : Mise en situation, travaux pratiques

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Sylvie MORGE (Technicienne CA 07)

Animation : Syndicat Caprin 26

Cas concrets

Pâte Persillée

Lundi 11 Octobre et Vendredi 26 Novembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Lieu à définir en fonction des inscriptions

Une formation pour : les fromagers caprins, ovins et bovins

Objectifs de la formation:

- Découvrir la fabrication de fromages à pâte persillée
- Etre capable de maitriser les points clés de la fabrication

Prérequis : Avoir déjà fabriqué du fromage

Au programme :

- Intégrer une démarche de diversification
- Maitriser les paramètres d'un produit de qualité
- Toutes les étapes de la fabrication de la pâte persillée
- Maitriser piquage et affinage

Méthode Pédagogique : Mise en situation, les stagiaires sont invités à faire des essais entre les 2 jours

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Sylvie MORGE (Technicienne CA 07)

Animation : Syndicat Caprin 26



Prenez des photos de vos essais

Glaces et Desserts Lactés

Mardi 9 Novembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Lieu à définir en fonction des inscriptions

Une formation pour : les fromagers caprins, ovins et bovins

Objectifs de la formation:

- Mettre en place une diversification sur son exploitation
- Découvrir des recettes à base de lait avec du matériel simple
- Maîtriser la fabrication d'une glace

Prérequis : Avoir déjà fabriqué du fromage

Au programme :


- Connaître les différentes étapes de fabrication d'une glace
- Savoir fabriquer différentes recettes lactées/sucrées
- Connaître la réglementation en termes d'étiquetage
- Savoir choisir son matériel en fonction des besoins
- Calculer son coût de revient

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant, Travaux pratiques confection des recettes

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Sylvie MORGE (technicienne CA 07)

Animation : Syndicat Caprin 26



**Apportez vos photos et mesurez vos paramètres
pour trouver des solutions à vos problèmes**

GBPH Complet CE

jeudi 13 et jeudi 20 janvier 2021
de 9h30 à 17h30
à la MFR à DIVAJEU

Une formation pour : les fromagers caprins, ovins et bovins
FERMIERS et ARTISANAUX

Objectif de la formation

- Mettre en place **une démarche qualité** adaptée à la réglementation européenne en vigueur et **à vos pratiques fromagère**

Prérequis: Avoir déjà travaillé en fromagerie

Au programme :

- Identification des dangers microbiologiques, physiques et chimiques
- Les bonnes pratiques de fabrication
- Les bonnes pratiques d'hygiène
- Réalisation de plan de contrôle
- Gestion des non conformités

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenante, Réalisation de son Plan de Maitrise Sanitaire lors du deuxième jour

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Valérie BEROULLE Syndicat Caprin 26

Animation: Syndicat Caprin 26

Avec des exemples de cas concrets



Elevage

Reproduction et Elevage des chevrettes

Vendredi 29 Octobre 2021
9h30 à 13h et de 13h30 à 17h
au GAEC de Robin à Combovin

Une formation pour : les éleveurs caprins

Objectif de la formation : Perfectionner les méthodes d'élevage des chevrettes afin d'anticiper leur carrière laitière.

Prérequis : Aucun

Programme :


- Evaluer ces connaissances sur la conduite du troupeau
- Apprendre à établir un diagnostic sur l'atelier chevrete : alimentation, bâtiment, sanitaire

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant, échanges d'expériences

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements durant la journée

Intervenant : Technicien ADICE

Animation : Syndicat Caprin 26



Cas concret sur le terrain

Valoriser ses CABRIS un revenu supplémentaire

Vendredi 17 Déc 2021, Jeudi 6 jan 2022, Mardi 11 jan 2022

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Salle Bibliothèque de la commune de DIVAJEU , 1 journée à TROUPEOU

Une formation pour : les éleveurs caprins

Objectif de la formation : Elever, valoriser des chevreaux de boucherie, pratiquer l'engraissement à la ferme

Prérequis : Aucun

Au programme :

- Elevage des chevreaux lourds de la naissance au sevrage
- Réglementation et différentes possibilités de commercialisation

2^{ème} jour

- Visite d'un atelier avec une découpe commentée et des transformations en direct

3^{ème} jour


- dégustations des produits effectués le 2^{ème} jour
- Résultats technico-éco de cas concrets avec différents modes d'élevage et de commercialisation
- Savoir communiquer sur cette viande

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant, Mise en pratique sur son exploitation, avec, calcul des coûts de revient, de la marge, simulation chiffrée

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et à chaque étape

Intervenant : Valérie BEROLLE Technicienne Syndicat Caprin26

Animation : Syndicat Caprin 26



Etude de vos projets

Effluents en élevage, les traiter et les valoriser

Mardi 30 Novembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Lieu à définir en fonction des inscriptions

Une formation pour : les éleveurs

Objectif de la formation : Identifier l'ensemble des effluents d'élevage et de fromagerie, les traiter et les valoriser

Prérequis : Aucun

Au programme :

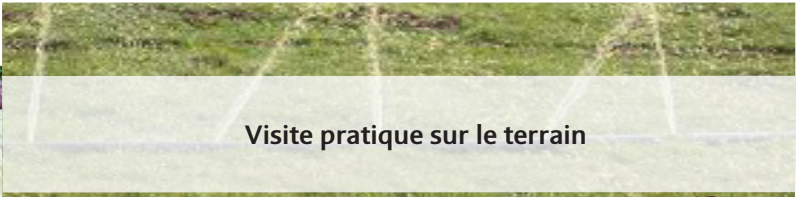
- Rappels de la réglementation
- Gestion des fumiers : stockage au champ, épandage
- La gestion des effluents liquides (eaux blanches, lactoserum)
- Les filières de traitement

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant et visite de terrain

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et questionnements durant la journée

Intervenant : Frédéric SOURD, technicien bâtiment à la Chambre d'Agriculture de la Drôme

Animation : Syndicat Caprin 26



Visite pratique sur le terrain

Découverte de l'ostéopathie

le lundi 20 et mardi 21 décembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Lieu à définir en fonction des inscriptions en salle

Une formation pour : les éleveurs caprins et ovins

Objectifs de la formation :

- Comprendre ce qu'est l'ostéopathie
- Acquérir les premières bases d'un examen visuel de l'appareil de locomotion des animaux

Prérequis : Aucun

Programme :


- Découvrir l'histoire de l'ostéopathie et ses grands principes
- Etre capable d'avoir une vision globale de la chèvre et de son anatomie
- Les différentes pathologies et maladies rencontrées
- Apprendre à diagnostiquer et localiser les dysfonctions ostéopathiques

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant et démonstrations

Modalité d'évaluation : une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Lucie MARIN PACHE, ostéopathe

Animation : Syndicat Caprin 26



Pratiques sur le terrain

Soigner son troupeau avec des plantes

Jeudi 2 et Jeudi 9 Décembre 2021
9h30 à 13h et de 13h30 à 17h
à la MFR de DIVAJEU

Une formation pour : les éleveurs caprins et ovins souhaitant gérer la santé animale avec des méthodes dites alternatives

Objectif de la formation : Connaître les plantes médicinales pour prévenir et guérir les pathologies les plus fréquemment rencontrées

Prérequis : Aucun

Au programme :


- Propriétés et modes d'action des huiles essentielles et des plantes
- Diagnostiquer et connaître les pathologies caprines et ovines
- Etat sanitaire du troupeau
- Connaître la réglementation en cours

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant et démonstration, échanges d'expériences

Modalité d'évaluation : une fiche en début, en fin de formation et questionnements durant la journée

Intervenant : Marion ZBIK vétérinaire au cabinet d'Antikor à Barbières

Animation : Syndicat Caprin 26



Essais accompagnés, Travaux Pratiques

Vendredi 10 Septembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Lieu à définir en fonction des inscriptions

Une formation pour : tous les éleveurs

Objectif de la formation : Identifier les plantes et leurs propriétés

Prérequis : Aucun

Au programme :


- Exploration de la flore en ballade
- Comment reconnaître les plantes et les cueillir
- Description des propriétés et des utilisations
- Identifier les pathologies du troupeau et voir quelles plantes médicinales pourraient correspondre

Méthode Pédagogique : Faire participer les stagiaires avec la volonté d'observer les plantes poussant autour de leur exploitation et dans leur espace de pâturage

Modalité d'évaluation : une fiche en début, en fin de formation et questionnements durant la journée

Intervenant : Vincent DELBECQUE (Pharmacien et Botaniste)

Animation : Syndicat Caprin 26



Visite pratique sur le terrain



Les Nécessaires

Savoir Calculer ses prix de ventes

Jeudi 16 Décembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

Salle Bibliothèque de la commune de DIVAJEU

Une formation pour : tous les éleveurs

Objectif de la formation : Savoir calculer le prix de vente de nouveaux produits ou réajuster les existants

Prérequis : Aucun

Programme :

- Enjeux du calcul du prix de revient
- S'approprier une méthode pour calculer ses coûts de revient
- Prise en compte du prix de revient dans le prix de votre produit
- Analyse des chiffres obtenus
- Mise en place des prix de revient dans sa propre structure

Méthode Pédagogique : Mise en pratique sur son exploitation calcul des coûts de revient, de la marge, simulation chiffrée

Modalité d'évaluation : Une fiche en début, en fin de formation et à chaque étape

Intervenant : Valérie BEROULLE, technicienne Syndicat Caprin 26

Animation : Syndicat Caprin 26

Exercices avec vos données techniques et économiques



Sauveteur Secouriste du Travail, formation initiale

Mardi 16 et Mercredi 17 Novembre 2021

9h30 à 13h et de 13h30 à 17h

à la Caserne Pompiers de CREST

Une formation pour : tous les exploitants ou salariés agricoles

Objectif de la formation : Maîtriser les gestes de premiers secours pour pouvoir intervenir en cas d'accident

Prérequis : Aucun

Programme :

- Evaluation des risques présents sur l'exploitation
- Protéger, Examiner, Faire, Alerter
- Les gestes à adopter pour secourir la victime

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant et mise en situation afin d'obtenir le certificat

Modalité d'évaluation : une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Bruno LELIEVRE, Sapeur Pompier de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers de la Drôme

Animation : Syndicat Caprin 26

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Il y a 4 gestes à savoir
Mise en situation



APPELER



MASSER



DEFIBRILLER



**STOPPER UNE
HEMORRAGIE**

Sauveteur Secouriste du Travail, recyclage

Vendredi 22 Octobre 2021
9h30 à 13h et de 13h30 à 17h
à MFR de Divajeu

Une formation pour : tous les exploitants ou salariés agricoles

Prérequis : Avoir déjà son certificat de Sauveteur Secouriste au Travail

Programme :

- Tour de table des acquis et connaissances des stagiaires
- Rappel des principaux gestes
- Actualisation de la formation

Méthode Pédagogique : Exposé de l'intervenant et mise en situation afin d'obtenir un nouveau certificat

Modalité d'évaluation : une fiche en début, en fin de formation et questionnements à chaque étape

Intervenant : Bruno LELIEVRE, Sapeur Pompier de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers de la Drôme

Animation : Syndicat Caprin 26



**Acquisition d'un nouveau certificat de
Sauveteur Secouriste du Travail**



Informations Utiles

Les Tarifs

Si vous êtes chef exploitant, conjoint collaborateur, cotisant solidaire

Les formations sont gratuites à condition que vous soyez à jour de vos cotisations MSA.

Il existe des aides financières pour vous faire remplacer lors de ces formations. Contactez le service de remplacement

Si vous êtes créateurs ou repreneurs d'exploitation

Il faut nous transmettre les attestations émises par le Centre d'Elaboration des Plans de Professionalisation

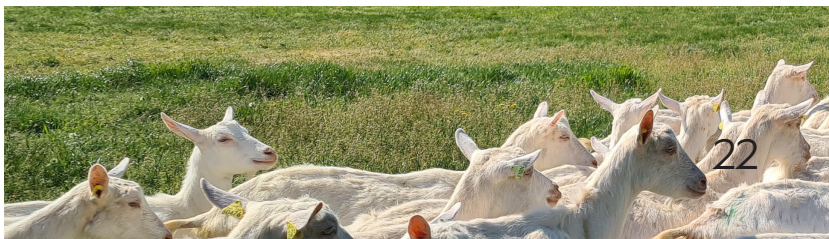
- attestation CEPPP originale
- engagement du porteur de projet
- copie d'écran Compte Personnalisé de Formation
- copie du Plan de Professionalisation Personnel

Si vous êtes salarié

Les formations sont payantes à hauteur de **180 €** par jour, des explications plus précises sont présentées à la page suivante.

Pour tous les autres statuts

Les formations sont payantes à hauteur de **180 €** par jour.



Démarche pour les Salariés Agricoles

OCAPIAT aide les entreprises à jour de leur cotisation, qui emploient des salariés agricoles avec le dispositif « Boost Compétence ».

La prise en charge :

Jusqu'à 45% du coût total du projet de formation

- au coût réel, les coûts pédagogiques externes et internes de l'action incluant des coûts pédagogiques divers
- forfaitairement, les salaires des stagiaires pour les heures réalisées sur temps de travail à hauteur du SMIC horaire chargé automatiquement engagés sauf précision contraire de l'entreprise.

La démarche à suivre :

Si demande préalable à la formation :

- La demande de prise en charge complétée et signée,
- La copie de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme de formation,
- L'annexe pédagogique (dans le cas de la formation interne).

Si demande a posteriori de la formation :

- La demande de prise en charge complétée et signée,
- La copie de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme de formation ou l'annexe pédagogique
- La facture avec mention acquittée apposée par l'organisme de formation,
- Le certificat de réalisation de l'action complété par le dispensateur de formation,
- Le relevé de frais ou les justificatifs de frais annexes,
- Le relevé de frais ou les justificatifs de frais de conception de support de formation liés à la formation interne.

Informations complémentaires et formulaire de prise en charge sur

<https://www.ocapiat.fr/formations-sur-mesure-tpe-50-sal/>



Crédits d'Impôt

Tout chef d'entreprise **au régime du bénéfice réel** peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Qui est concerné ?

Les exploitants individuels, gérants, présidents, administrateurs, directeurs généraux et membres du directoire des entreprises individuelles, des sociétés de personnes et des sociétés commerciales (SARL, SA...), ainsi que les associés de ces sociétés.

Comment est calculé le crédit d'impôt ?

Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise. (Sauf pour les GAEC où chaque associé bénéficie d'un crédit de 40 heures). Le crédit d'impôt se déduit de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu en fonction des statuts et de la situation de l'entreprise. Dans tous les cas, si le crédit d'impôt est supérieur au montant de l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Comment bénéficier du crédit d'impôt ?

Lors de leur déclaration d'impôts les bénéficiaires renseignent la déclaration spéciale (Cerfa n°12635*01; téléchargeable sur www.impots.gouv.fr) et reportent le montant du crédit d'impôt sur l'imprimé de la déclaration. Ils déposent cette déclaration spéciale auprès du comptable de la direction générale des impôts.

Les justificatifs à conserver :

Après le traitement du dossier de formation par Vivea, le Syndicat Caprin transmet à chaque participant une attestation de stage précisant son nom, le n° SIRET de son exploitation, ainsi que le numéro d'activité de l'organisme de formation.

Bulletin d'inscription

Nom :Prénom :

Nom de l'exploitation.....

Statut

Chef exploitant/Cogérant/Conjoint collaborateur/Cotisant solidaire

Créateur/Repreneur

Salarié

Date de naissance (pour vous trouvez sur VIVEA).....

Adresse postale

Code postal.....

Email.....

Situation d'handicapaticulier, quels sont vos besoins

.....

Formation(s) choisie(s) :

Pourquoi choisissez-vous cette (ces) formation (s)?.....

J'accepte de donner mon téléphone et mail pour du covoiturage

Pour vous inscrire

merci de nous envoyer ce bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de caution de 60€* à l'ordre du Syndicat Caprin de la Drôme.

**Adresse d'envoi : Syndicat Caprin de la Drôme
MFR - 70 Route de la Choméane Est 26 400 DIVAJEU**

Dix jours avant la formation, vous recevrez par mail votre convocation avec toutes les informations pratiques.

Envoi de votre inscription au plus tard une semaine avant la date de début de formation.

**Le chèque de caution vous permet de réserver votre place à la formation.
Il vous sera restitué le jour de la formation sauf en cas d'absence non justifiée.*



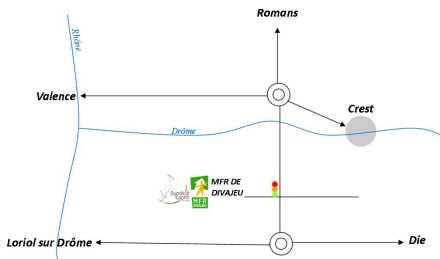
04 75 76 78 75

MFR - 70 Route de la Choméane Est

26400 Divajeu

contact@scaprin26.com

<http://www.scaprin26.com/>



Photos : Fanny Jorda-Iniguez Syndicat Caprin de la Drôme